

Programme de la spécialité Langues, Littératures et Cultures Étrangères (LLCE)

Pourquoi choisir la spécialité langues, littératures et cultures étrangères ? A qui s'adresse-t-elle ?

Si vous aimez apprendre les langues et vous intéressez à d'autres cultures, vous devriez opter pour la spécialité langues, littératures et cultures étrangères (LLCE). Grâce à cette spécialité, vous aurez l'occasion d'utiliser davantage la langue et vous pourrez mieux comprendre son fonctionnement. La langue sera pour vous un outil pour communiquer, découvrir et analyser des documents très variés.

Programme de la spécialité LLCE : le contenu des cours

En première, le programme s'articule autour de deux thématiques qui varient selon la langue de spécialité.

	Anglais	Italien	Allemand	Espagnol
Thématique 1	Imaginaires	Imaginaires	Imaginaires	Circulation des hommes et des idées
Thématique 2	Rencontres	Pouvoirs et contre-pouvoirs	Représentations et expressions de la mémoire	Diversité du monde hispanophone

Compétences, méthodes : qu'apprend-on en spécialité langues, littératures et cultures étrangères ?

Au cours de cette année de première, vous aurez l'occasion de pratiquer toutes les compétences liées à l'apprentissage d'une langue, à savoir la compréhension et la production écrites et orales. Vous allez apprendre à analyser et mettre en relation des documents de sources variées et de difficultés plus ou moins importantes tout en prenant part à une étude approfondie de la langue. Vous affinerez enfin votre correction linguistique et développerez une prononciation plus fluide et plus authentique.

La spécialité sera également un temps privilégié pour procéder à la lecture et à l'étude de deux œuvres complètes parmi une liste définie (le choix des œuvres est laissé aux professeurs).

En outre, ce cours accordera une importance toute particulière à la culture et aux arts : il ne se limitera pas à la littérature, mais couvrira aussi à la cinématographie, la peinture, la sculpture et la musique. Le but est d'étendre autant que possible vos connaissances sur l'aire culturelle étudiée.

Quelle est la quantité de travail personnel demandée ? Quelles sont les modalités d'évaluation ?

Comme pour toute option, le travail demandé sera important, et il faudra s'habituer à l'anticiper. En fin de première, on attendra de vous que vous soyez capable de comprendre un document assez long.

Pour les élèves qui décident d'abandonner la spécialité LLCE en fin de première, une épreuve commune écrite d'une durée de deux heures sera organisée au cours du troisième trimestre. Cette épreuve consistera en l'analyse d'un dossier (généralement deux textes et un document iconographique) ayant trait à l'une des deux thématiques étudiées.

Quelles études après la spécialité LLCE ? Quels sont les débouchés ?

Avec cette spécialité, vous pourrez ensuite vous orienter vers des filières universitaires qui s'articulent autour de l'étude des langues, telles que LEA (langues étrangères appliquées) ou LLCE (langue, littérature et culture étrangère). Vous pourrez aussi vous tourner vers le tourisme. Cette spécialité s'adresse également aux élèves désireux de préparer une mobilité internationale.

Comment sera évaluée la spécialité LLCE ?

Comme pour toutes les autres matières, toutes les évaluations effectuées en cours compteront pour le bac, puisqu'elles seront comptabilisées dans la moyenne des bulletins scolaires (10 % de la note finale du bac). Si vous choisissez d'abandonner la spécialité à la fin de la première, vous devrez alors passer une épreuve au mois de juin, qui aura un coefficient 5 dans la note du bac. Enfin, si vous poursuivez cette spécialité en terminale, elle fera l'objet d'une épreuve terminale au mois de mars de coefficient 16.

Pour connaître le programme de Première :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/anglais-monde-contemporain-ce-projet-de-programme-a-t-remis-au-ministre-en-mars-2020-et-rentre-ra-en-vigueur-la-rentre-2020--66048.pdf>

Pour connaître le programme de Terminale :

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/anglais-monde-contemporain-ce-projet-de-programme-a-t-remis-au-ministre-en-mars-2020-et-rentre-ra-en-vigueur-la-rentre-2020--66051.pdf>